

**RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME  
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

**Titre du Programme et Référence du Projet**

Titre du Programme : **Programme conjoint « Lutte contre les Violences Basées sur le Genre : Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles en République Démocratique du Congo », en sigle (JAD)**

- Réf. du Programme (*le cas échéant*) : 00106768
- Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: 00111056

**Organisation(s) Participante(s)**

UNDP, UNFPA et BCNUDH

**Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques**

*(le cas échéant)*

*Pays/Localité :*

**République démocratique du Congo/ Provinces du Nord Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Kasai-Central et Kinshasa**

*Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques :*

**Effet 1 du CPD/UNSDCF** : D'ici 2029, l'économie est diversifiée et donne accès à des opportunités d'emplois décents, de financement et de développement de l'entrepreneuriat, aux populations congolaises, particulièrement les plus vulnérables

**Produit 1.1** : *Les jeunes, les femmes et les microentreprises et petites et moyennes entreprises et industries ont augmenté leurs capacités professionnelles, entrepreneuriales et numériques afin de bénéficier des créations d'emplois et des sources de revenus offertes dans les secteurs de croissance tirés par le marché,*

**Effet 3 du CPD/2.2 de l'UNSDCF** : D'ici 2029, les populations congolaises, notamment dans les zones en conflit et post-conflit dans la perspective du désengagement de la MONUSCO, vivent dans un environnement de sécurité améliorée, de paix durable, de justice plus efficace, de cohésion sociale et sont mieux protégées contre toutes les formes de violence (armées et non armées) et plus résilientes face aux effets des conflits

**Produit 3.1 du CPD** : *Les institutions et les acteurs aux niveaux national, provincial et local disposent des capacités accrues et des ressources nécessaires pour améliorer l'accès à une justice de qualité pour tous, lutter efficacement contre l'impunité et prévenir l'extrémisme violent dans le respect du genre et des droits humains.*

**Produit 3.4 du CPD** : *Les institutions et les communautés au niveau national, provincial et local disposent des capacités renforcées de prévention, de réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et de lutte contre les normes sociales dégradantes, y compris dans le contexte de crise pour l'égalité et l'inclusion*

**Partenaires de mise en œuvre**

- Barreau de Kananga, Barreau de Kinshasa Matete, Barreau de Kinshasa Gombe, Forum des Mamans de l'Ituri, Justice Plus, ENFANT AVENIR, Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social, Association pour le Développement Social et la Sauvegarde de l'Environnement, Femmes Main dans la Main pour le Développement Intégral, UMOJA Développement Durable, Association Nationale des Mamans pour l'Aide aux Déshérités,

	Equipe d'Education et d'encadrement Technique et d'appui aux Nécessiteux
<b>Budget du Programme/Projet (US\$)</b>	<b>Durée du Programme (mois)</b>
Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet : \$CAD 31.000.000,00 <b>22 887 695,66 USD</b>	Durée totale ( <i>mois</i> ) : 104 mois
Contribution du Fonds : UNDP : 14,697,657 .12...\$USD UNFPA : 7,446 ,983.90.....\$USD BCNUDH : 743,054 .64.....\$USD	
Contribution de(s) agence(s) • <i>Par agence (le cas échéant)</i> Contribution du Gouvernement <i>(le cas échéant)</i> Autres Contributions [donateur(s)] <i>(le cas échéant)</i> <b>TOTAL :</b>	Date de démarrage : 1 <sup>er</sup> avril 2018  Date de clôture originale : 31 mars 2023  Date de clôture actuelle : <b>31 décembre 2026</b>
<b>Évaluation du Programme</b> Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i> Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i>	<b>Soumis par:</b>  <input type="checkbox"/> Nom : <b>Damien MAMA</b> <input type="checkbox"/> Titre : Représentant Résident PNUD/RDC <input type="checkbox"/> Organisation Participante (“Lead Agency”) <input type="checkbox"/> Adresse e-mail : <a href="mailto:damien.mama@undp.org">damien.mama@undp.org</a>

## LISTE DES ACRONYMES

AGR	: Activités Génératrices des Revenus
AMC	: Affaires Mondiales Canada
BCG	: Bureau de Consultations Gratuites
BCNUDH	: Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme
CCJK	: Cadre de concertation de la jeune fille
CEPA	: Comité d'Acheteurs et Evacuateurs des Produits Agricoles
CISM	: Centre Intégré des Services Multisectoriels
CJ	: Clinique Juridique
CNC	: Comité National de Coordination des CISM
CSLVS	: Cellule Spéciale de Lutte contre les Violences Sexuelles et basées sur le genre
CSR	: Centre de Santé de Référence
DFJ	: Dynamique des Femmes Juristes
ENAV	: Enfant Avenir (Clinique Juridique)
EPPEPVS	: Escadron de la Police de Protection de l'Enfant et Prévention des Violences Sexuelles
ESE	: Evaluations Socioéconomiques
FFP	: Fondation Femme Plus
FMMDI	: Femme Main dans la Main pour le Développement Intégral
HGR	: Hôpital Général de Référence
IMF	: Institutions de Microfinances
JAD	: Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles de la RDC
MAC	: Maman ANSAR CONGO
MINGEFE	: Ministère du Genre famille et enfant
MPTF	: Multi-Partner Trust Fund
MUSO	: Mutuelle de Solidarité
NDJF	: Nouvelle Dynamique de la Jeunesse Féminine
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONGI	: Organisation Non Gouvernementale Internationale
PAP	: Plan d'Action Provincial
PEC	: Prise En Charge
PGI	: Parquet de Grande Instance
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	: Plan de Travail Annuel
RDC	: République Démocratique du Congo
SFCG	: Search For Common Ground
SOFEPAI	: Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral
TBD	: To be Determined
TGI	: Tribunal de Grande Instance
UN	: United Nations (Nations Unies)
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
VBG	: Violence Basée sur le Genre

## FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF

### RÉSUMÉ

En 2025, le programme conjoint **JAD** a confirmé sa valeur comme **mécanisme intégré de réponse aux violences basées sur le genre**, dans un contexte marqué à la fois par la persistance des vulnérabilités structurelles et par l'aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire à l'Est de la RDC, notamment avec l'avancée du M23 et ses captures territoriales. Dans cet environnement, le programme a dépassé le cadre d'une intervention sectorielle pour s'inscrire dans une **approche holistique**, reliant prévention communautaire, prise en charge multisectorielle, accès à la justice, réinsertion socioéconomique et renforcement du pilotage institutionnel.

Sous cet angle, le **financement canadien** a joué un rôle décisif dans cette dynamique. Il n'a pas seulement permis la continuité des activités ; il a constitué un **levier stratégique** pour structurer une réponse capable d'articuler simultanément l'urgence, la protection, la résilience et le renforcement des systèmes nationaux. Grâce à cet appui, le programme a pu soutenir une architecture complète de services, allant de la sensibilisation communautaire à la prise en charge des survivant-e-s, en passant par l'appui aux mécanismes de coordination et à la production de données nationales sur les VBG. Le financement du Canada apparaît ainsi comme un facteur essentiel de cohérence, d'échelle et d'adaptabilité de la réponse.

Cette contribution a été particulièrement visible dans la **prévention et la mobilisation communautaire**. Le programme a formé **186 leaders communautaires** et redynamisé **72 mécanismes communautaires**, renforçant ainsi la capacité des communautés à détecter les cas, orienter les survivantes et agir sur les normes sociales qui entretiennent le silence, la stigmatisation et l'impunité. En parallèle, **3 collectifs réunissant 30 organisations féminines** ont mis en œuvre des initiatives de prévention ayant touché **43 878 personnes**. Cela montre que le financement canadien n'a pas seulement soutenu des activités ; il a contribué à faire émerger une réponse de proximité plus dense, plus légitime et plus transformatrice.

Son effet structurant s'est également traduit dans la **prise en charge holistique**. En 2025, les **10 Centres intégrés de services multisectoriels** opérationnels dans les provinces ciblées ont permis d'apporter un accompagnement médical et psychosocial à **1 231 survivant-e-s**, un appui juridique et judiciaire à **354 personnes**, ainsi qu'une réinsertion socioéconomique à **300 survivantes majeures**. Ce continuum de services illustre la portée concrète de l'approche financée par le Canada : répondre à l'urgence immédiate tout en soutenant la restauration des droits, de la dignité et de l'autonomie des survivant-e-s.

Le financement canadien a aussi contribué à renforcer la **dimension systémique** de la réponse. À travers l'appui au Ministère du Genre, il a soutenu la consolidation d'une **base de données nationale sur les VBG**, ayant nourri le rapport analytique sur les tendances observées entre **2021 et 2024**. Il a également appuyé l'institutionnalisation des **CISM** et du **mécanisme national de coordination**, contribuant ainsi à une réponse publique mieux structurée, davantage pilotée par les données et plus apte à orienter les arbitrages stratégiques. Le Canada a donc aidé non seulement à répondre aux besoins, mais aussi à renforcer les capacités nationales de gouvernance de la réponse aux VBG.

Cette valeur ajoutée a pris une dimension encore plus forte dans le contexte de l'**urgence humanitaire à l'Est**. Face à l'intensification de la crise, le Canada a accordé une **subvention additionnelle de 8 millions de dollars canadiens**, permettant au programme d'élargir et d'adapter son intervention aux nouveaux besoins générés par les déplacements, l'insécurité et l'exposition accrue des femmes et des filles aux violences. Cette enveloppe additionnelle a permis de renforcer les mécanismes communautaires, de protéger les populations affectées, d'élargir la prise en charge holistique et de soutenir les moyens de subsistance des survivantes et des familles déplacées. Dans cette composante, **426 cas** ont été signalés par la ligne verte et les mécanismes

communautaires, tandis que **1 204 survivant-e-s** ont bénéficié d'un accompagnement médical et psychosocial.

Ainsi le programme JAD se décline comme une **plateforme de réponse holistique**, capable à la fois de protéger, de réparer, de relier les services, d'appuyer les institutions et de s'adapter aux chocs humanitaires. Il a de ce fait, contribué à inscrire la lutte contre les VBG dans une logique plus large de gestion de crise, de résilience communautaire et de consolidation des systèmes, en cohérence avec la réponse élargie des Nations Unies dans l'Est de la RDC mais aussi dans les autres zones d'intervention.

## I. Objectifs

Globalement, le programme vise *à contribuer à la réduction des violences basées sur le genre, à travers l'adoption d'attitudes et de normes socioculturelles respectant l'égalité du genre, le renforcement du pouvoir et de la résilience des survivants-es à travers une prise en charge holistique et le renforcement de la coordination au niveau national dans une perspective d'appropriation nationale* ».

A ce titre, ce programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Soutenir l'engagement des hommes, des femmes et des jeunes ainsi que des communautés à adopter des attitudes et des normes sociales et culturelles respectueuses de l'égalité des sexes et à contribuer à la lutte contre les VBG ;
- Renforcer le pouvoir et la résilience des survivant(e)s de VBG et des parents des survivant(e)s mineur(e)s à travers la consolidation et le développement de mécanismes de prise en charge holistique comme les CISM (Centre Intégré de Services Multisectoriel) et d'autres structures d'offre de services ainsi qu'à travers la mobilisation des réseaux communautaires d'alerte, de prévention et de réponses aux VBG ;
- Renforcer l'efficacité de la coordination nationale afin de permettre aux acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG de mettre en place des stratégies de prévention et de réponse aux VBG.

## II. Résultats

### **Effet 1. Réduction de l'incidence des VBG par la transformation des normes socioculturelles dans les communautés ciblées**

Alors même que le programme visait une réduction de 30 % de l'incidence des violences basées sur le genre, les zones d'intervention ont enregistré une hausse de 28 % des cas rapportés, le volume passant de 99 187 en 2023 à 127 047 en 2024, soit 27 860 cas supplémentaires. Cette évolution, en apparence contraire à la cible initiale, traduit en réalité une dynamique plus complexe, où l'aggravation du contexte sécuritaire, marquée par la résurgence des conflits armés, les violences intercommunautaires et les déplacements massifs, s'est conjuguée à une transformation progressive des capacités de réponse. L'intensification de la sensibilisation, le renforcement du référencement communautaire et l'accès accru à des services gratuits de prise en charge holistique ont contribué à briser le silence, à accroître les dénonciations et à rendre les violences plus visibles dans l'espace social et institutionnel.

***Produit 1.1 : Les communautés ciblées adoptent des attitudes et des normes socioculturelles qui soutiennent l'égalité entre les sexes et la lutte contre les VBG***

#### **1.1.1 Engagement communautaire et promotion de la masculinité positive**

Le programme a renforcé les bases d'un changement social porté de l'intérieur des communautés en formant **186 leaders communautaires**, dont **45 femmes et 141 hommes**, sur les fondamentaux des VBG, le rôle stratégique des hommes et des garçons dans la prévention, ainsi que sur les mécanismes communautaires de réponse et de référencement. Au-delà du renforcement des connaissances, cette démarche a permis de transformer ces acteurs d'influence en relais concrets du changement. Appuyés par des séances de coaching, ils ont signé des actes d'engagement, élaboré des plans d'action et se sont positionnés comme vecteurs de sensibilisation, de mobilisation communautaire et d'orientation des survivant-

e-s vers les CISM. Ainsi, le programme a contribué à faire de la masculinité positive non plus un simple discours, mais un levier communautaire de prévention, de protection et de responsabilisation collective.

***Produit 1.2 : Des mécanismes communautaires de prévention, de résolution et gestion de conflits, ainsi que de prévention et de protection contre les VBG sont mis en place, rendus fonctionnels au niveau local, territorial, provincial et national. 1.2.1 Mécanismes communautaires établis pour la prévention et la réponse à la VBG***

Le programme a concrètement rapproché la prévention et la réponse aux VBG des communautés en mettant en place **72 mécanismes communautaires**, dont **34 à Kinshasa** et **38 au Kasai-Central**. Portés par des leaders communautaires, des jeunes et des associations locales, ces mécanismes ont renforcé la capacité des communautés à repérer les cas, à orienter les survivant-e-s et à diffuser des informations utiles sur les services disponibles. Leur valeur ajoutée est claire : ils ont transformé des espaces souvent marqués par le silence, la peur ou l'inaction en relais communautaires plus structurés, plus vigilants et plus aptes à agir face aux VBG. Ils ont aussi créé un cadre où les survivant-e-s peuvent progressivement devenir des voix crédibles du changement au sein de leurs communautés.

Cette dynamique s'est traduite par des résultats tangibles. Les mécanismes communautaires ont permis l'identification et le référencement de **136 cas de VBG**, dont **46 à Kinshasa**, **29 en Ituri** et **61 au Kasai-Central**. Malgré un contexte difficile, ces orientations ont facilité l'accès à une information fiable, réduit les délais d'orientation et renforcé l'accès des survivant-e-s aux services de prise en charge multisectorielle. Le programme a ainsi démontré qu'une réponse ancrée dans les communautés ne se limite pas à sensibiliser : elle améliore concrètement le repérage, le référencement et la protection des survivant-e-s.

**1.2.2 Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication pour la prévention des violences basée sur le Genre**

Le programme a démontré que l'innovation numérique peut devenir un levier concret de prévention, d'alerte et de réponse aux VBG. En redynamisant 11 plateformes de communication, il a renforcé la circulation en temps réel des informations entre acteurs clés, communautés et mécanismes de prise en charge. Cette avancée a permis de rendre les messages de prévention plus accessibles, les échanges plus fluides et les circuits d'orientation plus réactifs, dans un domaine où la rapidité de l'information peut conditionner la protection des survivant-e-s.

***Produit 1.3 : Les organisations et collectifs des femmes sont renforcés dans leur rôle d'acteurs de l'alerte, la prévention et la réponse aux VBG ainsi que dans la coordination de la lutte contre les VBG***

Le programme a fait le choix stratégique de ne pas considérer les survivant-e-s et les organisations féminines comme de simples bénéficiaires, mais comme des forces motrices de transformation au sein des communautés. Dans cette perspective, **3 collectifs regroupant 30 associations féminines** ont été accompagnés afin de renforcer leur rôle dans la prévention, l'alerte, le référencement et le plaidoyer contre les VBG. Cet appui a permis de consolider un leadership féminin de proximité, capable d'agir à la fois sur les comportements, sur l'accès aux services et sur l'environnement social qui entoure les survivant-e-s.

Cette dynamique s'est traduite par des résultats tangibles. **Quatre actions de prévention, d'alerte et de référencement** ont permis de toucher **43 878 personnes**, dont **18 809 femmes**, **9 714 hommes**, **9 961 filles** et **5 394 garçons**, tout en facilitant le référencement de **136 cas** vers les services de prise en charge holistique. En parallèle, **cinq documents de plaidoyer** ont été élaborés, y compris sur la prise en charge des enfants nés de viol, contribuant à porter dans l'espace public et institutionnel des enjeux souvent invisibilisés. Le programme a également investi dans la relève communautaire en accompagnant **120 filles** à travers des séances de coaching et de mentorat animées par des femmes leaders. En renforçant leurs compétences, leur compréhension des services disponibles et leur pouvoir d'agir, cette démarche a contribué à faire émerger une nouvelle génération d'actrices du changement, mieux préparées à prévenir les violences, à orienter les survivantes et à défendre la dignité au sein de leurs communautés.

**Effet 2 : Renforcement accru du pouvoir et de la résilience des survivant-e-s de VBG ainsi que des parents des survivant-e-s mineur-e-s**

L'effet transformationnel recherché à ce niveau se lit à travers deux évolutions majeures : la capacité des survivantes à devenir des actrices et acteurs de changement dans la lutte contre les VBG, et le renforcement progressif de leur autonomie économique et sociale. Sur le premier plan, les résultats sont déjà tangibles. Sur une cible de 20%, **15,08 % des survivantes réinsérées sur le plan socioéconomique, soit 92 sur 610**, ont franchi un seuil décisif en passant d'une situation de vulnérabilité à un rôle actif dans la sensibilisation communautaire. Accompagnées par le coaching des associations féminines, elles contribuent désormais à briser le silence, à encourager la dénonciation des cas et à orienter les survivant-e-s vers les mécanismes communautaires, les plateformes existantes et les structures de prise en charge holistique. Le programme ne se limite donc pas à assister : il contribue à reconstruire le pouvoir d'agir et à transformer d'anciennes victimes en relais crédibles de prévention et de mobilisation sociale.

Sur le second plan, le programme a déjà posé des bases solides pour une autonomisation plus durable. Après la réinsertion socioéconomique de **270 bénéficiaires en décembre 2024** puis de **300 survivantes majeures en 2025**, les évaluations socioéconomiques en cours permettront de mesurer avec précision le niveau de résilience et d'autonomie atteint. Cette étape est importante, car elle permettra d'objectiver les effets du programme non seulement sur la reprise économique des survivant-e-s, mais aussi sur leur capacité à retrouver stabilité, dignité et marge de décision dans leur trajectoire de vie.

***Produit 2.1 : Les survivant(e)s de VSBG bénéficient d'une assistance intégrée et multisectorielle (médicale, psychosociale, juridique/judiciaire et réinsertion socioéconomique et/ou scolaire) coordonnée et fondée sur les droits et l'égalité des sexes.***

### **2.1.1 Une réponse globale, coordonnée et opportune pour les VBG**

Les 10 CISM<sup>1</sup> ont continué à jouer un rôle central dans la fourniture d'une prise en charge holistique des survivant-e-s, en assurant l'accès aux quatre guichets de services. Cette continuité a permis de maintenir une réponse plus cohérente, plus structurée et mieux articulée aux besoins multiples des survivant-e-s. Dans les zones affectées par les conflits, notamment au Nord-Kivu et en Ituri, la mutualisation des ressources mobilisées par d'autres partenaires<sup>2</sup> a renforcé cette capacité de réponse, en soutenant plus particulièrement la prise en charge médicale et psychosociale. Le programme a ainsi démontré qu'une approche coordonnée et multisectorielle permet non seulement de préserver l'accès aux services essentiels en contexte de crise, mais aussi d'accroître la résilience du dispositif de réponse face à la pression humanitaire.

### **2.1.2. Prise en charge médicale et psychosociale des survivant-e-s des VBG**

Les CISM se sont confirmés comme la principale porte d'entrée de la prise en charge intégrée des survivant-e-s de VBG dans les zones d'intervention. Au cours de la période considérée, 1 231 survivant-e-s ont accédé à un accompagnement médical et psychosocial, dont 401 au Nord-Kivu, 435 à Kinshasa, 229 en Ituri et 166 au Kasai Central. Parmi eux, 653 survivant-e-s ont bénéficié d'au moins trois des quatre services essentiels offerts par les CISM, ce qui traduit une progression tangible vers une réponse plus coordonnée, plus complète et davantage centrée sur les besoins multiples des survivant-e-s.

Le dispositif a également permis de garantir une prise en charge dans les 72 heures à 491 survivant-e-s, soit 40 % des cas enregistrés, avec 169 cas à Kinshasa, 75 au Kasai Central, 102 en Ituri et 145 au Nord-Kivu. Ce résultat confirme la capacité des CISM à fournir une réponse rapide dans un contexte encore marqué par des obstacles structurels au signalement précoce, notamment la peur, la honte, la stigmatisation et le poids persistant des normes sociales et stéréotypes de genre. Ces facteurs continuent de retarder l'accès des survivant-e-s aux soins immédiats, alors même que la rapidité d'intervention demeure décisive pour limiter les conséquences médicales, psychologiques et sociales des violences subies.

---

<sup>1</sup> 3 à Kinshasa, 2 au Kasai-central, 2 en Ituri et 3 au Nord-Kivu

<sup>2</sup> Banque Mondiale à travers le projet STAR-S, HIMA, etc

Implantés majoritairement au sein des hôpitaux et institutions publiques, les CISM ont ainsi consolidé leur rôle de centres de référence pour l'offre de services aux survivant-e-s de VBG. Leur ancrage institutionnel renforce non seulement l'accessibilité des services, mais aussi la structuration progressive d'une réponse plus intégrée, plus lisible et plus durable.

### **2.1.3. Accompagnement juridique et judiciaire des survivant-e-s des VBG**

Le volet de prise en charge juridique et judiciaire constitue un levier stratégique pour garantir aux survivant-e-s un accès effectif à la justice.

Durant cette phase d'extension du programme et au cours de cette année, l'accent a été mis sur (i) la finalisation de la contractualisation avec cinq cliniques juridiques et les services de trois barreaux<sup>3</sup> afin de poursuivre respectivement l'assistance juridique et judiciaire gratuite des survivant-e-s, (ii) le développement de sept (7) activités génératrices de revenus (AGR) au niveau des cliniques juridiques pour soutenir la continuité de la prise en charge juridique et judiciaire des survivant-e-s de VBG, en attendant l'opérationnalisation de la coordination nationale des CISM et la prise en charge budgétaire par le Gouvernement du fonctionnement des CISM. Ces initiatives sont en cours de croissance vers la maturation.

Dans le prochain rapport annuel, les données relatives aux recettes générées et le nombre des survivant-e-s accompagnés-e-s seront communiquées.

A ce jour, en dépit des difficultés liées au bon fonctionnement des institutions judiciaires, les résultats suivants ont été obtenus :

- 354 cas<sup>4</sup> de VBG ont été référés en justice et grâce à l'assistance judiciaire des avocats désignés au niveau des BCG, 166 décisions judiciaires ont été obtenues, parmi lesquelles 143 jugements de condamnations, 19 jugements d'acquittements, 3 jugements de déclinaisons de compétence au profit du Tribunal pour enfants de Kananga et 1 classement sans suite au niveau de l'auditorat militaire de garnison de l'Ituri. Ces résultats sont répartis entre Kananga (69 décisions : 53 condamnations, 12 acquittements et 3 d'incompétence), Kinshasa – BCG Gombe (41 décisions : 37 condamnations et 4 acquittements), Kinshasa – BCG Matete (53 décisions : 50 condamnations et 3 acquittements) et Ituri (2 décisions de condamnation et un classement sans suite), illustrant ainsi la contribution des cliniques juridiques et des Bureaux de Consultations Gratuites au renforcement de l'accès à la justice des survivant-e-s et à la lutte contre l'impunité des VBG.

En facilitant aux survivant-e-s de VBG un accès gratuit à l'assistance judiciaire par des avocats, le programme JAD a restauré la confiance des communautés envers le système judiciaire. Cette approche a permis d'accroître la redevabilité des auteurs de VBG, de briser le cycle de la honte et du reproche social, et favorisant ainsi une meilleure réintégration des survivant-e-s dans leurs communautés respectives.

### **2.1.4. Une réinsertion économique qui autonomise les survivantes**

Le programme a largement contribué à renforcer l'autonomisation socio-économique des survivant-e-s. En 2025, 300 survivantes majeures ont bénéficié d'un soutien économique pour développer et gérer leurs activités génératrices de revenus.

Guidé par la compréhension du rôle que jouent l'indépendance financière et l'éducation dans l'écosystème VBG, et en offrant une autonomisation économique et des opportunités éducatives aux survivant-e-s et aux parents des survivant-e-s mineur-e-s, le programme a contribué à renforcer l'indépendance financière, le leadership et l'autonomie des survivant-e-s et de leurs familles, en particulier pour les survivant-e-s mineur-e-s et leurs parents.

---

<sup>3</sup> Kinshasa Gombe, Kinshasa Matete et Kananga.

<sup>4</sup> Kinshasa : 239 cas (237 filles et 2 garçons), Kasai-Central : 85 filles, Ituri : 30 survivantes (5 femmes et 25 filles)

Faudra-t-il noter qu'en marge de la stratégie de pérennisation du programme, les partenaires de mise en œuvre ont été dotés des fonds pour développer sept (07) AGR d'autofinancement afin de continuer à assurer la permanence aux CISM/guichets réinsertion et poursuivre, tant soit peu, la réinsertion des survivant-e-s des VBG, en attendant le financement effectif par l'État et d'autres partenaires techniques et financiers.

Ainsi, 64 survivantes (43 femmes et 21 filles) ont été appuyées en kits de réinsertion en Ituri grâce aux revenus des AGR d'autofinancement mises en œuvre par l'ONG ANAMAD à Bunia.

Des avancées significatives ont été également enregistrées au niveau des Mutuelles de Solidarité (MUSO) redynamisées. En effet, en vue de soutenir la durabilité des activités individuelles des survivant-e-s et de renforcer la cohésion sociale et le partage de risques, le Programme avait jugé utile, en cette avant-dernière année de redynamiser les Mutuelles de Solidarité (MUSO) et de connecter les plus dynamiques aux Institutions de Microfinances (IMF) pour plus d'impact. Sur un total de 27 MUSO accompagnées en Ituri, 10 ont été connectées à l'IMF SMICO et ont déjà ouvert des comptes en prévision de l'obtention des crédits financiers afin de renforcer leurs AGR.

### **Effet 3 : Efficacité accrue d'une coordination assurant un leadership capable de mettre en place des stratégies de prévention, de protection et de réponse aux VBG.**

Le programme a contribué à renforcer de manière tangible le leadership institutionnel du **Ministère du Genre, Famille et Enfant** dans la coordination nationale de la lutte contre les VBG, en combinant appui technique, accompagnement institutionnel et structuration des capacités de pilotage. Cet investissement a permis de consolider les bases d'une coordination plus cohérente, plus fonctionnelle et davantage orientée vers les résultats. Au total, **72 acteurs** des niveaux central et décentralisé ont vu leurs capacités techniques renforcées pour soutenir l'animation de **huit mécanismes de coordination opérationnels**, dont **un au niveau national, trois au niveau provincial et quatre au niveau territorial**. Le programme n'a donc pas seulement soutenu des structures ; il a contribué à bâtir un dispositif de gouvernance plus apte à articuler prévention, protection et réponse dans un cadre institutionnel plus lisible et plus efficace.

Cette dynamique s'est également traduite par un progrès majeur dans l'organisation de l'information stratégique. La mise en place d'une **base de données dédiée aux VBG**, capable de collecter, consolider et analyser les données, a renforcé la capacité du système national à produire des évidences utiles à la décision publique. En dotant les acteurs d'un outil d'analyse de l'ampleur et des tendances des VBG en RDC, le programme a contribué à faire évoluer la coordination d'une logique de réaction fragmentée vers une logique de pilotage plus informée, plus anticipative et mieux orientée vers les zones de vulnérabilité prioritaires. Ainsi, l'effet transformationnel recherché ne se limite pas au renforcement des capacités individuelles : il se manifeste dans l'émergence progressive d'un leadership public mieux structuré, mieux outillé et davantage en mesure de guider une réponse nationale crédible face aux VBG.

#### ***Produit 3.1 : Les structures et le mécanisme de coordination de lutte contre les VBG, aux niveaux central et décentralisé disposent des capacités techniques et institutionnelles requises pour assurer une coordination efficace***

Le programme a contribué à renforcer de manière structurante la gouvernance de la réponse aux VBG, en appuyant l'institutionnalisation progressive de ses mécanismes de coordination aux niveaux central et décentralisé. Grâce au plaidoyer, à l'accompagnement technique et au dialogue soutenu avec le **Ministère du Genre**, le règlement d'ordre intérieur du **CISM** et du **CNC** a été signé par le Ministre national du Genre. Cette avancée constitue un jalon majeur : elle consolide la légitimité du dispositif, clarifie les règles de fonctionnement et jette les bases d'un pilotage plus cohérent, plus redevable et plus durable de la réponse nationale aux VBG.

Dans le même mouvement, le programme a soutenu la création et la redynamisation du **Groupe thématique genre** à Kinshasa, renforçant ainsi un cadre de concertation stratégique pour une meilleure convergence opérationnelle des interventions liées aux VBG et à l'autonomisation économique des femmes. La mission conjointe de suivi menée dans les quatre provinces du programme, avec l'ensemble des structures techniques concernées du Ministère, a permis de valider les acquis, d'identifier les contraintes et d'orienter les ajustements nécessaires à l'amélioration de la mise en œuvre. Ce processus a renforcé l'articulation entre les niveaux national, provincial et territorial, tout en consolidant l'efficacité de **sept mécanismes de coordination décentralisés à Kinshasa, au Kasai-Central, à Beni et en Ituri**. Avec la coordination nationale déjà opérationnelle à Kinshasa, le programme a ainsi contribué à appuyer **huit**

**mécanismes fonctionnels**, traduisant un progrès tangible vers une architecture de coordination plus intégrée, plus lisible et davantage orientée vers les résultats.

**Produit 3.2 : Le système national de collecte des données sur les VBG produit des informations pour orienter le plaidoyer, la programmation et le déploiement des services.**

### 3.2.1 Gestion de la base des données VBG

Le programme a continué à offrir un accompagnement et un renforcement des capacités aux acteurs chargés de la gestion de la base de données. Avec une couverture nationale d'environ 70 % de la base de données, cela a contribué à l'élaboration du rapport sur les tendances en matière de violences sexistes en RDC entre 2021 et 2024

### 3.2.2. Rapports analytiques VBG

Avec l'appui du programme, le Ministère du Genre, Famille et Enfant a produit et lancé un rapport analytique cumulé sur l'ampleur des VBG couvrant la période 2021–2024, en présence de l'Ambassade du Canada et des principales parties prenantes. Cette avancée marque un progrès structurant : elle renforce la capacité du pays à s'appuyer sur des données fiables et validées pour comprendre l'évolution des VBG, éclairer les choix stratégiques et mieux cibler les interventions. Au-delà de sa valeur statistique, ce rapport constitue un véritable outil de pilotage, au service d'un plaidoyer plus crédible, d'une programmation plus fine et d'un déploiement plus pertinent des services dans les zones prioritaires. La dynamique engagée ouvre ainsi la voie à une gouvernance plus informée et plus réactive, appelée à se consolider avec la production du prochain rapport analytique fondé sur les données collectées en 2025.

### 3.2.3. Tenir des rencontres stratégiques sur le programme

Au cours de la période considérée, le programme a organisé plusieurs réunions stratégiques avec le ministère du Genre et d'autres acteurs. Le tableau ci-dessous présente ces réunions

N°	Activité	Date	Lieu	Principaux résultats obtenus
01	Rencontre avec la ministre et son équipe	04 sept 2025	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition de plan d'action pour l'élaboration et la signature du règlement d'ordre intérieur</li> </ul>
02	Réunions de suivi programmatique avec le bailleur	Tous les deux mois	Online	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Point sur l'état de mise en œuvre du PTA 2025</li> </ul>
03	Réunion avec les responsables techniques du ministère	Du 28 nov au 03 dec	Zongo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des règlement d'ordres Interieur pour les CISM et le CNC</li> <li>• Harmonisation de la feuille de route d'institutionnalisation des CISM</li> </ul>
04	Mission conjointe avec la partie nationale	Du 11 au 19 décembre 2025	Kasai Central, North Kivu, Ituri	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme</li> <li>• Formulation de recommandations visant à renforcer la collaboration avec le gouvernement et à améliorer les résultats du programme</li> </ul>

## Les défis, les leçons apprises et les bonnes pratiques

L'analyse de mise en œuvre fait ressortir plusieurs leçons apprises et bonnes pratiques susceptibles de renforcer l'efficacité, la durabilité et la portée transformationnelle de la réponse aux VBG. Ces acquis montrent que les résultats les plus robustes émergent lorsque les interventions articulent ancrage communautaire, accessibilité réelle des services, coordination institutionnelle et autonomisation économique des survivantes.

N°	Composantes / Volets	Activités clés	Leçons apprises	Bonnes pratiques
	<b>Prévention</b>	<b>Transformation des Normes Sociales</b>	L'implication des hommes et des garçons, portée par des leaders crédibles, facilite le changement des normes sociales et renforce la protection des femmes et des filles dans les zones les plus inégalitaires.	La sensibilisation des leaders coutumiers, combinée à l'approche par les pairs et aux groupes WhatsApp communautaires, a amélioré l'alerte précoce et accéléré le référencement des cas.
		<b>Mise en place des mécanismes communautaires et utilisation de la NTIC au service de l'alerte et la prévention</b>	Les mécanismes communautaires combinés aux technologies de communication (NTIC) facilitent et accélèrent la circulation rapide de l'information et le référencement des cas.	La mise en place de groupes WhatsApp communautaires pour l'alerte rapide et la coordination entre acteurs ainsi que l'Utilisation des radios communautaires et espaces de dialogue locaux pour sensibiliser la population et promouvoir les circuits de prise en charge.
		<b>Approche communautaire inclusive pour transformer les normes sociales</b>	L'implication active des leaders traditionnels, religieux, des jeunes, des hommes et des femmes dans la planification renforce la protection des femmes, surtout là où les disparités sont fortes et favorise un véritable dialogue intergénérationnel.	Le recours à cette approche renforce la légitimité sociale des messages de prévention, facilite l'acceptation des changements de comportements et permet la transformation progressive des normes sociales défavorables à l'égalité de genre.
	<b>Médical &amp; Psychologique</b>	<b>Continuité des soins et gratuité des services de prise en charge médicale comme</b>	La dotation continue en consommables et kits de prise en charge de viol a permis de maintenir les capacités de prise en charge, même dans le cas où le	Identification précise des besoins des CISM en consommables et Kits de prise en charge de viol suivie d'une dotation trimestrielle rigoureuse.

		<b>facteur d'accès des survivant-e-s dans les CISM</b>	projet n'est pas en mesure de prendre en charge les primes de prestataires.	
			L'élimination des frais connexes est indispensable pour ne pas décourager les survivantes les plus vulnérables.	Prise en charge directe par le programme des frais de laboratoire, d'achat de fiches et autres examens médicaux.
	<b>Justice</b>	<b>La justice de proximité contre le sentiment d'impunité</b>	Le rapprochement physique de la justice et la gratuité totale des services sont les deux facteurs clés qui restaurent la confiance des survivant-e-s et favorisent le recours systématique à la loi.	<p>Organisation d'audiences foraines de proximité et de journées "portes ouvertes" pour briser les barrières entre la communauté et l'appareil judiciaire.</p> <p>Affectation stratégique d'avocats des Bureaux de Consultations Gratuites (BCG) au sein même des postes de police, des tribunaux et des prisons pour un suivi sans rupture.</p>
		<b>L'ancrage institutionnel comme gage de durabilité</b>	L'appropriation nationale et l'intégration de mécanismes d'autofinancement sont les seuls leviers garantissant la survie des services juridiques après le retrait des partenaires.	<p>Intégration d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) directement dans le modèle opérationnel des cliniques juridiques pour couvrir leurs coûts de fonctionnement.</p> <p>Gestion locale structurée des AGR reposant sur l'implication des équipes de terrain pour assurer une résilience institutionnelle.</p>
		<b>Synergie opérationnelle pour une chaîne pénale efficace</b>	La qualité et la célérité du traitement des dossiers de VBG dépendent de la coordination étroite entre les enquêteurs, le parquet et les cliniques juridiques.	<p>Conduite de missions d'enquête conjointes (Police-Parquet) pour renforcer la crédibilité des preuves et la solidité des dossiers portés en justice.</p> <p>Déploiement de réseaux de femmes policières (EPEPVS) pour un accueil et une prise en charge plus sensibles et sécurisants pour les victimes.</p> <p>Mise en place d'un système de suivi intégral et rapproché des dossiers, de la saisine jusqu'au prononcé du jugement, pour garantir une traçabilité totale.</p>
		<b>Accompagnement judiciaire</b>	L'insuffisance des effectifs de magistrats pour siéger dans un tribunal, ne permet pas d'avoir une réponse judiciaire appropriée aux dossiers de	

			VBG, bien que les autres services de la justice soient en place et fonctionnels	
	<b>Réinsertion</b>	<b>Une réinsertion réussie repose sur un processus structuré et participatif</b>	<p>La réussite de la réinsertion dépend d'un processus structuré allant de l'identification des bénéficiaires jusqu'au suivi post-crédation des AGR.</p> <p>Une autonomisation économique réussie réduit drastiquement les risques de revictimisation des survivantes.</p>	<p>Utilisation d'outils standardisés pour l'identification et le profilage des bénéficiaires, l'Élaboration participative de plans d'affaires simplifiés adaptés au niveau d'alphabétisation des survivantes, Mise en place de comités de sélection transparents et inclusifs.</p> <p>Cette approche garantit l'équité dans la sélection des bénéficiaires et la pertinence des activités économiques choisies.</p>
		<b>Le suivi post-crédation et les partenariats locaux sont essentiels pour la durabilité</b>	<p>La réinsertion ne peut être durable sans accompagnement continu et intégration des bénéficiaires dans des réseaux économiques et financiers locaux</p>	<p>La mise en place d'un suivi post-crédation régulier des AGR pour accompagner les bénéficiaires dans la gestion de leurs activités, la Connexion des bénéficiaires aux institutions de microfinance et structures d'épargne communautaires, le Renforcement de la coordination avec les acteurs du CISM et autres partenaires pour faciliter le référencement et la complémentarité des services.</p> <p>Ces actions contribuent à pérenniser les activités économiques et renforcer l'autonomie des survivantes sur le long terme.</p>
		<b>Autonomisation économique réduit les risques de revictimisation</b>	<p>L'accès des survivantes aux activités génératrices de revenus durables contribue à leur autonomisation économique et réduit les risques de leurs re victimisations.</p>	<p>L'intégration des bénéficiaires dans les mutuelles de solidarité (MUSO) et les groupements d'intérêts économiques (GIE) renforce la solidarité et l'accès au capital.</p>

## Défis et mesures d'atténuation

S/N	Défi	Impact sur le programme	Actions prises
1	Changements spontanés au sein du gouvernement aux niveaux national et provincial à Kinshasa	Cela a ralenti les réponses du ministère et les changements ont eu un impact sur leur leadership dans les processus en cours.	L'équipe s'est appuyée sur l'expérience et les relations établies avec le secrétaire général et ses services, tels que la DEP, pour mener à bien les engagements avec les nouveaux membres nommés aux niveaux national et provincial.
2	Intensification de la violence dans les provinces de l'Est	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des cas de violence sexiste</li> <li>• Sensibilité accrue des autorités de facto aux questions liées au VBG, ce qui a accru les risques pour les acteurs et réduit les possibilités de dénonciation des cas de VBG.</li> <li>• Flux de liquidités limité dans les provinces entraînant l'augmentation des frais bancaires et autres coûts qui n'étaient pas initialement prévus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réajustement des planifications opérationnelles</li> <li>• Intensification de la sensibilisation sur VBG, conseils juridiques, documentation des cas</li> </ul>
3	Dysfonctionnement ou paralysie de certaines juridictions, en raison de l'absence ou de l'insuffisance de magistrats	L'absence de juges dans certaines régions, notamment à Tshimbulu, a ralenti les procédures judiciaires. Cela a considérablement réduit le nombre de décisions relatives au GBV obtenues pendant la mise en œuvre	Nous avons contribué au plaidoyer en faveur du déploiement des magistrats à Tshimbulu : situation qui ne s'est toujours pas améliorée alors que le programme touche à sa fin. Proposition de relocaliser l'assistance judiciaire prévue à Tshimbulu vers les survivant-e-s de Beni qui en ont besoin, avec les institutions judiciaires opérationnelles.

## **Composante 1 : Prévention**

### **Dynamique de changement social**

L'évolution des indicateurs de prévention doit être analysée à la lumière d'une double réalité. D'une part, la dégradation du contexte sécuritaire a contribué à accentuer les vulnérabilités et à accroître l'exposition des femmes et des filles aux violences. D'autre part, les investissements du programme dans la sensibilisation, les mécanismes communautaires et les circuits de référencement ont produit un effet de visibilité plus fort sur un phénomène auparavant largement sous-déclaré. Dans ce contexte, la hausse de **28 %** des cas signalés ne reflète pas uniquement une aggravation de la situation ; elle traduit aussi une progression de la confiance envers les dispositifs de prévention et de prise en charge, ainsi qu'une capacité accrue des survivant-e-s et des communautés à briser le silence, dénoncer les violences et rechercher assistance. Cette dynamique indique que les normes sociales qui banalisaient ou invisibilisaient les VBG commencent à être contestées plus ouvertement. Elle est confortée par les enquêtes de perception, selon lesquelles **64 %** des membres des communautés déclarent avoir adopté des attitudes plus favorables à l'égalité de genre.

### **Masculinité positive**

Le programme a enregistré des avancées importantes dans la mobilisation des leaders communautaires autour de la masculinité positive comme levier de transformation sociale. Sur les **186 leaders communautaires** accompagnés, **100 %** ont signé des actes d'engagement et élaboré des plans d'action, tandis que **38 %** les mettent déjà en œuvre de manière satisfaisante, traduisant un niveau global d'engagement estimé à **75 %**. Ce résultat est stratégique, car il montre que les leaders religieux, traditionnels et communautaires ne restent plus à la périphérie du changement : ils deviennent des relais d'influence capables de légitimer, dans leurs espaces de socialisation, des normes plus protectrices des droits des femmes et des filles. En d'autres termes, le programme contribue à déplacer les référents locaux d'autorité vers une lecture plus favorable à la prévention des VBG, à la responsabilité collective et à la justice de genre.

### **Pouvoir d'agir des survivant-e-s**

Le fait que près de **15 %** des survivant-e-s accompagnées soient devenues des actrices de changement constitue l'un des résultats les plus significatifs de la composante prévention. Ce résultat montre que le programme va au-delà de la prise en charge immédiate pour restaurer un véritable pouvoir d'agir social. En participant à la sensibilisation, à l'orientation des cas et à la mobilisation communautaire, ces survivantes contribuent à transformer les représentations qui les assignaient auparavant au silence, à la honte ou à la marginalisation. Leur engagement public affecte progressivement les normes sociales en rendant la parole des survivantes plus audible, plus crédible et plus socialement recevable. Il contribue ainsi à faire évoluer la réceptivité sociale à la demande de justice de genre. Ce qui était souvent perçu comme une affaire privée, tue ou minimisée, tend désormais à être davantage reconnu comme un enjeu collectif de protection, de dignité, de justice et de redevabilité. En ce sens, l'autonomisation des survivant-e-s produit un effet démultiplicateur : elle renforce non seulement la résilience individuelle, mais aussi la capacité des communautés à accepter, soutenir et porter des transformations normatives plus profondes.

### **Défis liés au plaidoyer et à la traduction des acquis sociaux en décisions publiques**

Les progrès observés sur le plan communautaire contrastent toutefois avec la faible conversion des efforts de plaidoyer en décisions institutionnelles et budgétaires concrètes. Cette limite s'explique par plusieurs facteurs convergents : l'instabilité politique et administrative, qui affaiblit la continuité de l'engagement public et entraîne des ruptures de mémoire institutionnelle ; la réticence de certains décideurs à porter des mesures impliquant une mobilisation de ressources publiques ; et la persistance de résistances socioculturelles dans certains environnements. Pour le bailleur, cet écart met en évidence un enjeu central de consolidation : les changements de normes et de comportements sont réels, mais ils doivent désormais être davantage ancrés dans des décisions publiques, des mécanismes de financement et des engagements institutionnels durables. La prochaine étape stratégique consiste donc à mieux articuler mobilisation

communautaire, influence politique et inscription budgétaire, afin que les avancées sociales produites par le programme se traduisent plus systématiquement en réformes, en décisions et en investissements pérennes.

## **Composante 2 : Prise en charge holistique des survivant-e-s**

### **Satisfaction et qualité de la réponse**

Le modèle des Centres intégrés et multisectoriels (CISM) continue de démontrer sa pertinence comme dispositif central de prise en charge holistique des survivant-e-s. **Avec un taux de satisfaction proche de 84 %**, il confirme sa capacité à offrir une réponse jugée utile, accessible et crédible par les bénéficiaires eux-mêmes. Malgré l'absence de cibles annuelles spécifiques durant cette phase d'extension, le programme a permis à 1 231 survivant-e-s de bénéficier d'une prise en charge médicale et psychosociale. Ce résultat atteste non seulement de la continuité du service, mais aussi de la robustesse d'un modèle qui parvient à maintenir une réponse humaine, intégrée et de qualité dans un contexte marqué par de fortes pressions opérationnelles. En ce sens, la performance des CISM ne se mesure pas seulement en volume de bénéficiaires, mais aussi dans leur capacité à restaurer confiance, dignité et sécurité pour des personnes souvent confrontées à des ruptures multiples.

### **Autonomisation socioéconomique**

Le programme a enregistré une performance de 100 % au regard de la cible annuelle fixée pour la réinsertion socioéconomique, ce qui constitue un signal fort de sa capacité à aller au-delà de l'assistance immédiate. Cette dimension est stratégique, car elle inscrit la réponse aux VBG dans une logique de relèvement durable. En renforçant les moyens d'existence des survivant-e-s, le programme contribue à réduire les facteurs de dépendance, à consolider leur autonomie décisionnelle et à limiter les risques de revictimisation. L'autonomisation socioéconomique apparaît ainsi non comme un volet complémentaire, mais comme une composante essentielle de la reconstruction des trajectoires de vie, permettant de transformer la prise en charge en levier de résilience, de dignité et de réintégration sociale.

### **Accès à la justice**

L'assistance juridique et judiciaire a permis d'enregistrer une performance annuelle de **45,68 %**, avec **29,75 % des dossiers ayant abouti à une décision judiciaire**. Ces résultats montrent que le programme contribue à maintenir un accès réel à la justice pour les survivant-e-s, malgré un environnement institutionnel contraint. Ils traduisent une avancée importante dans la lutte contre l'impunité, tout en mettant en lumière les limites structurelles qui continuent de freiner la réponse pénale. Le principal goulot d'étranglement demeure la faiblesse de la chaîne judiciaire, marquée par la lenteur des procédures, l'insuffisance de magistrats dans certaines juridictions et la crainte de représailles qui dissuade encore de nombreuses survivantes d'aller au bout du processus. Pour le bailleur, cette situation confirme que les acquis du programme sont réels, mais que leur consolidation nécessite un effort renforcé sur le pilier judiciaire afin de mieux transformer l'accès au droit en justice effectivement rendue.

## **Composante 3 : Coordination**

### **Ancrage institutionnel**

Le programme a contribué à consolider le leadership national de la réponse aux VBG grâce à l'existence d'un cadre juridique structurant pour les CISM et à l'opérationnalisation de mécanismes de coordination aux niveaux national et provincial. Cet ancrage institutionnel renforce la cohérence, la lisibilité et la durabilité de la gouvernance de la réponse.

### **Transition technologique et gestion des données**

La modernisation du système d'information a progressé, mais demeure confrontée à des fragilités opérationnelles, notamment liées aux limites de l'application VBG Collect et à la lenteur du déploiement du DHIS2. Ces contraintes affectent encore la remontée régulière des données, leur actualisation mensuelle et la production en temps réel de rapports analytiques utiles à la décision.

Le programme JAD a produit des résultats transformationnels significatifs sur trois plans : l'évolution des normes sociales, la qualité de la prise en charge holistique et le renforcement du pilotage institutionnel. Pour la suite, l'effort stratégique devra porter prioritairement sur deux leviers : la consolidation de la réponse judiciaire et la stabilisation du système national de gestion des données, afin de convertir plus efficacement les engagements institutionnels en résultats tangibles pour les survivant-e-s.

**En utilisant le Cadre de Résultats du Document de Projet/PTA– veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données sur les indicateurs, expliquer le pourquoi, ainsi que donner des détails sur comment et quand ces données seront recueillies.**

### Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance

Cette section fait état du bilan des résultats obtenus par le programme en 2025 et durant le cycle de vie de ce programme (2018-2025), tout en dégageant les performances annuelles et cumulées au regard des cibles programmatiques fixées. Cette déclinaison met en évidence les tendances de performance par indicateur des produits, permettant ainsi une évaluation nette du programme tel que repris dans le fichier Excell ci-après :



Bilan%20annuel\_cum  
ule%20Résultats\_proç

### Accompagnement des survivants de violences basées sur le genre et de violences sexuelles liées aux conflits dans l'Est

L'intensification des combats dans l'Est de la RDC a profondément aggravé les risques de violences basées sur le genre, dans un contexte de déplacements massifs et d'effondrement partiel des mécanismes de protection. En 2024, la crise a affecté plus de **2,7 millions de personnes déplacées au Nord-Kivu, 1,36 million en Ituri** et environ **1,5 million au Sud-Kivu**, touchant de manière disproportionnée les femmes et les filles exposées aux viols, aux violences sexuelles et à l'exploitation. La prise de Goma, le 27 janvier 2025, a illustré l'extrême gravité de cette situation, avec le signalement d'environ **153 femmes détenues violées** à la prison de Munzenze. Entre le 27 janvier et le 3 février 2025, **23 établissements de santé** à Goma et dans ses environs ont pris en charge **492 survivantes**, soit une moyenne de **98 cas par jour**, dans un contexte où de nombreux cas demeurent encore non documentés en raison de la peur, de la stigmatisation et des difficultés d'accès aux services spécialisés.

Face à cette urgence, la contribution additionnelle de **8 millions de dollars canadiens** apportée par le Canada à travers le programme JAD a permis de renforcer à la fois la protection, la prise en charge, les moyens de subsistance et la coordination humanitaire. Ce financement a joué un rôle déterminant en permettant au programme d'élargir sa réponse dans les provinces affectées par le conflit, avec une logique claire : protéger plus rapidement, prendre en charge plus complètement et restaurer plus durablement la dignité et la résilience des survivant-e-s et de leurs familles.

Sur le plan du **renforcement des capacités de protection**, le programme a soutenu **trois structures** nationales et communautaires afin d'améliorer leur fonctionnement et leur capacité d'accompagnement des survivantes et des familles déplacées. Au Nord-Kivu, une évaluation a également été engagée en vue de la réhabilitation de la **Maison de la Femme**, infrastructure stratégique pour l'accueil et l'appui aux femmes et aux filles. En parallèle, la cartographie et le diagnostic des structures communautaires de prévention, d'alerte et de référencement au Nord-Kivu ont permis de sélectionner **6 structures**, soit **60 % de la cible fixée**, qui serviront de points d'appui prioritaires pour la protection et l'orientation des cas, l'extension aux provinces du Sud-Kivu et de l'Ituri étant prévue au début de 2026. Cette dynamique a déjà permis le signalement de **426 cas** à travers la ligne verte et les mécanismes communautaires, illustrant une confiance accrue des communautés dans les dispositifs d'alerte et de réponse.

En matière de **prise en charge holistique**, le programme a permis à **1 204 survivant-e-s** d'accéder à un accompagnement médical et psychosocial adapté, malgré un environnement particulièrement contraint. Sur le volet juridique, **426 survivantes** ont été documentées et accompagnées, même si l'effondrement des institutions judiciaires à Goma, Bukavu et dans d'autres localités a empêché tout aboutissement judiciaire au cours de la période. Cette situation met en évidence une tension centrale : le besoin de justice est réel, l'accompagnement existe, mais la transformation de l'accès au droit en justice effectivement rendue reste conditionnée par la restauration minimale des capacités institutionnelles locales.

Le programme a également produit des résultats significatifs en matière de **relèvement socioéconomique**. Au total, **964 bénéficiaires** ont reçu des kits d'activités génératrices de revenus, dont **532 survivantes majeures** et **432 parents de survivantes mineures**. Par ailleurs, **422 survivant-e-s mineur-e-s** ont bénéficié d'un accès à l'éducation. Ces appuis, représentant respectivement environ **68 %** et **70 %** des cibles, contribuent à restaurer les capacités de subsistance, à réduire les facteurs de dépendance et à prévenir les risques de revictimisation. Dans la même logique, **400 familles déplacées**, dont **346 femmes** et **54 hommes**, ont été appuyées à travers des AGR, avec une approche fondée sur le choix éclairé des activités en fonction de l'analyse du marché. Au-delà du soutien matériel, cette orientation renforce l'autonomie de décision, la dignité et les perspectives de relèvement des bénéficiaires.

Enfin, sur le plan de la **coordination humanitaire**, le programme a renforcé les capacités de **38 acteurs humanitaires**, dont **15 hommes** et **23 femmes**, sur les normes minimales, les principes d'intervention et les circuits de référencement des cas de VBG et de violences sexuelles liées aux conflits. Dans un environnement où la qualité de la réponse dépend fortement de la cohérence entre acteurs, cet investissement contribue à renforcer l'efficacité opérationnelle du dispositif humanitaire, en attendant l'achèvement du processus de digitalisation des CISM. L'ensemble de ces résultats montre que le financement supplémentaire n'a pas seulement permis d'étendre la réponse ; il a contribué à préserver un continuum minimal de protection, de soins, de relèvement et de coordination dans l'un des contextes les plus critiques de la région.

## Résultats clés obtenus en 2025

**Produit 1 : Les institutions nationales, structures communautaires et organisations de défense des droits de la femme disposent des capacités renforcées pour assurer la protection des femmes et filles affectées par le conflit et /ou exposées aux risques des VBG dans le contexte de déplacement forcé en provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri.**

Dans le cadre des efforts de renforcement des structures aux niveaux national et communautaire, le programme a identifié trois structures auxquelles un soutien matériel a été apporté afin d'améliorer leur bon fonctionnement et de mieux accompagner les survivantes de violences basées sur le genre ainsi que les familles déplacées. Au Nord-Kivu, une évaluation est en cours en vue de la réhabilitation de la Maison de la Femme, qui héberge des programmes destinés aux femmes et aux filles de la province.

Compte tenu du contexte actuel, les approches communautaires restent un moyen fiable, sûr et efficace d'impliquer les communautés dans la prévention et le signalement des cas de VBG /VSLC dans les zones affectées par le conflit. Au cours de l'année 2025 la cartographie et diagnostic des structures communautaires de prévention, d'alerte, référencement et protection contre les VBG dans la province du Nord-Kivu. Cet exercice a permis la sélection de 6 structures sur lesquelles le projet pourra s'appuyer dans le cadre de la protection et référencement des cas des VBG. Cela représente 60 % de la cible fixée pour cet indicateur. Le même exercice est prévu en début de 2026 pour les provinces du Sud Kivu et Ituri et permettra de couvrir la cible restante.

Dans le même cadre, 426 cas de violence basée sur le genre et de violences sexuelles liées au conflit ont été signalés par le biais de la « ligne verte » et des mécanismes communautaires, notamment les associations de femmes et d'autres mécanismes d'alerte mis en place au sein des communautés. Cela témoigne de l'engagement des membres de la communauté à dénoncer les cas de violence basée sur le genre et à veiller à ce que les survivantes reçoivent un soutien rapide et holistique adapté à leurs besoins

## **Produit 2 : Les survivant-e-s des VBG liées au conflit bénéficient d'une prise en charge holistique de qualité à travers les CISM appuyés par le Programme JAD dans les provinces ciblées**

### **Évaluation axée sur les indicateurs de performance**

Cette section présente une lecture consolidée des résultats atteints par le programme au cours de la période considérée et sur l'ensemble de son cycle de mise en œuvre. Elle vise à apprécier, à partir du Cadre de résultats du Document de projet et du PTA, le niveau de réalisation des indicateurs aux niveaux des effets et des produits, tout en mettant en évidence les tendances de performance, les écarts observés, ainsi que les domaines où la disponibilité des données reste partielle. Lorsque certaines données n'ont pas pu être renseignées, les contraintes méthodologiques ou opérationnelles sont précisées, de même que les modalités prévues pour leur collecte ultérieure. Cette approche permet de dégager une lecture plus nette de la performance du programme, à la fois annuelle et cumulée, au regard des cibles programmatiques fixées.

### **Ancrage institutionnel**

Le programme a contribué à consolider le leadership national de la réponse aux VBG grâce à l'existence d'un cadre juridique structurant pour les CISM et à l'opérationnalisation de mécanismes de coordination aux niveaux national et provincial. Cet ancrage institutionnel renforce la cohérence, la lisibilité et la durabilité de la gouvernance de la réponse.

### **Transition technologique et gestion des données**

La modernisation du système d'information a progressé, mais demeure confrontée à des fragilités opérationnelles, notamment liées aux limites de l'application **VBG Collect** et à la lenteur du déploiement du **DHIS2**. Ces contraintes affectent encore la remontée régulière des données, leur actualisation mensuelle et la production en temps réel de rapports analytiques utiles à la décision.

Le programme **JAD** a produit des résultats transformationnels significatifs sur trois plans : l'évolution des normes sociales, la qualité de la prise en charge holistique et le renforcement du pilotage institutionnel. Pour la suite, l'effort stratégique devra porter prioritairement sur deux leviers : la consolidation de la réponse judiciaire et la stabilisation du système national de gestion des données, afin de convertir plus efficacement les engagements institutionnels en résultats tangibles pour les survivant-e-s.

## **Produit 3 : Les familles déplacées ont un meilleur accès aux moyens de subsistance dans leurs zones de retour, relocalisation et/ou réintégration**

Les déplacements ont privé de nombreuses familles et les retournées de leurs sources de revenus et de leurs moyens de subsistance. Cette situation a aggravé leurs difficultés et accru les risques et la vulnérabilité, en particulier pour les femmes et les filles. Pendant la période considérée, le programme a appuyé 400 familles (346 femmes et 54 hommes) à travers des activités génératrices de revenus. En choisissant l'activité qui leur convient après une analyse du marché, les bénéficiaires peuvent s'épanouir pleinement et affirmer leur autonomie. Le pouvoir de choisir et de décider du métier que les bénéficiaires peuvent exercer est un objectif fondamental du programme, qui vise à rétablir la dignité des survivantes ainsi que celle d'autres femmes et filles.

## **Produit 4 : Le mécanisme de coordination de lutte contre les VBG de la réponse humanitaire aux crises disposent des capacités techniques et opérationnelles pour une réponse efficace contre les VBG liées aux conflits dans les trois provinces affectées par les conflits**

Le programme a renforcé un maillon déterminant de la réponse humanitaire aux VBG liées aux conflits : la coordination opérationnelle. Dans les provinces affectées, l'efficacité de l'intervention dépend non seulement de la disponibilité des services, mais aussi de la capacité des acteurs à agir selon des standards communs, à orienter rapidement les survivant-e-s et à intervenir dans une logique de complémentarité. À cet égard, la coordination a joué un rôle structurant en permettant non seulement une meilleure articulation des services, mais aussi leur harmonisation opérationnelle et leur activation dans des délais plus courts, renforçant ainsi la rapidité, la cohérence et la qualité de la réponse apportée aux survivant-e-s. Le renforcement des capacités de **38 acteurs humanitaires**, dont **15 hommes et 23 femmes**, sur les normes minimales, les

principes d'intervention et les circuits de référencement a contribué à professionnaliser davantage le dispositif, à réduire les ruptures dans la chaîne de prise en charge et à améliorer la réactivité du système. Tandis que la digitalisation des **CISM** est en cours, cet investissement jette déjà les bases d'une réponse plus fluide, plus coordonnée et plus redevable dans les contextes les plus instables..

Le tableau ci-dessous présente une analyse descriptive des résultats obtenus à ce jour vis-à-vis les indicateurs au cours de la période couverte par le rapport :



Le%20tableau%20bil  
an\_CRP%202025.doc

### iii) Une illustration narrative spécifique

Une étude de cas est jointe en annexe

### III. Autres bilans ou évaluations (le cas échéant)

- Veuillez indiquer tout rapport d'évaluation ou étude réalisée.

L'évaluation finale du programme est prévue démarrée au mois de septembre 2026. Les résultats de l'évaluation incluront les résultats clés et l'impact transformationnel enregistrés tout au long de la mise en œuvre du programme, les principales leçons tirées et les opportunités d'amélioration en ce qui concerne la prévention et la réponse aux VBGs.

### IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)

- Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les résultats clés qui ont eu lieu.

Le programme n'a fait l'objet d'aucune modification majeure quant à ses objectifs ou à ses résultats au cours de la période couverte par le présent rapport

### V. Ressources (Optionnel)

- Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines.
- Indiquer si le programme a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires.

Les ressources du programme sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Agences	Source de financement	Transferts reçus en 2025 (MPTF) Allocation 2025-2026	Montant budgétisé pour 2025	Dépenses effectuées (1er/01 au 31/12/2025)	Solde au 31/12/2025	Taux d'exécution
<b>PNUD</b>	<b>CANADA AMC</b>	2,232,570.51	2,232,570.51	1, 629,080.66	603,489.85	80%
<b>BCNUD H</b>	<b>CANADA AMC</b>	132,002.29	132,002,29	37 204,96	94,797.33	28%
<b>UNFPA</b>	<b>CANADA AMC</b>	1,257,602.05	1,257,602,05	1 152 257.09	105,344.96	91.6%

<b>Total 1</b>	<b>CANADA</b>	3,622,174.85	3,622,174.85	2,818,542.71	803,632.14	<b>77.8%</b>
<b>GLOBAL</b>						

### Communication et visibilité:

Au cours de la période sous revue, la communication du programme a été conçue comme un véritable levier stratégique de valorisation des résultats, d'influence institutionnelle et de visibilité partenariale. Elle n'a pas seulement consisté à diffuser des informations sur les activités réalisées ; elle a permis de positionner le programme comme une initiative conjointe à forte valeur ajoutée, en rendant lisible, auprès des parties prenantes nationales et locales, la contribution déterminante du partenariat entre le PNUD, le Gouvernement et le Canada.

Dans cette perspective, une attention particulière a été portée à la logique de co-branding, afin d'assurer une visibilité cohérente et assumée du bailleur dans les espaces de dialogue stratégique, les productions de connaissances, les contenus narratifs et les événements institutionnels majeurs. Cette approche a permis de renforcer non seulement la notoriété du programme, mais aussi la perception du Canada comme partenaire engagé dans des réponses concrètes, structurantes et transformatrices en matière de lutte contre les violences basées sur le genre et d'autonomisation des femmes et des filles.

La stratégie de communication a ainsi articulé plusieurs registres complémentaires : la mise en récit des résultats de terrain, la valorisation des trajectoires de résilience des bénéficiaires, la diffusion de contenus analytiques sur les tendances des VBG, ainsi que la couverture de cadres de concertation à haute portée politique. À cet égard, les activités de dialogue stratégique ont constitué un vecteur important de visibilité du partenariat avec le Canada. Ce positionnement a été particulièrement illustré lors du Forum des Ministres et Chefs de Division en charge du genre tenu à Mbuji-Mayi, qui a offert une plateforme privilégiée pour mettre en lumière, dans un cadre institutionnel de haut niveau, l'engagement conjoint des partenaires autour des priorités de coordination, de gouvernance et de transformation sociale liées au genre.

En combinant co-branding, communication institutionnelle, plaidoyer fondé sur les évidences et narration du changement, le programme a renforcé sa présence publique tout en consolidant la visibilité stratégique du bailleur. Cette démarche a permis de relier plus clairement l'investissement financier du Canada à des résultats concrets, à des espaces de dialogue politique crédibles et à une dynamique de transformation portée à la fois par les institutions, les communautés et les survivantes elles-mêmes.

### Tableau illustratif des évidences en matière de communication

SN	Événement	Lien
1	Promouvoir la masculinité positive dans le programme scolaire	<a href="#">Le cursus scolaire, un espace de discussion pour déconstruire les stéréotypes   Programme des Nations Unies pour le développement</a>
2	Promotion de l'autonomisation socio-économique des femmes	<a href="#">Femmes rurales en lumière : Kananga rend hommage aux agricultrices du projet JAD   Programme des Nations Unies pour le développement</a>
3	Vidéo témoignage des bénéficiaires du projet JAD en RDC	<a href="#">(12) Vidéo   Facebook</a>
4	Mission conjointe au Kasai avec le Ministère du Genre	<a href="#">Projet JAD : les activités menées par l'ONG FMMDI évaluées par une mission conjointe PNUD – Gouvernement - FMMDI</a>
5	Tendances de VBG dans la province du Kasai	<a href="#">Le PNUD appuie la lutte contre les VBG en RDC</a>

6	Publication du rapport sur l'ampleur de VBG en RDC 2021-2024	
---	--	--



### Du désespoir à l'espérance : une trajectoire de résilience soutenue par le programme JAD

Veuve déplacée et mère de huit enfants, **Maman Elizabeth** vit aujourd'hui à **Bunia** après avoir fui **Fataki** en 2019 à la suite des violences intercommunautaires entre Hema et Lendu. Dépossédée de l'essentiel par le conflit, elle a néanmoins conservé son savoir-faire artisanal et sa volonté de reconstruire sa vie. Grâce à l'appui du programme **JAD**, elle a bénéficié d'un soutien financier et d'un kit de démarrage qui lui ont permis de lancer une activité génératrice de revenus fondée sur le tissage de sacs, la confection de nappes et d'autres produits artisanaux. Cet appui lui permet aujourd'hui d'assurer des revenus réguliers, de stabiliser son ménage et de maintenir la scolarisation de ses huit enfants. Comme elle le résume elle-même : « **Grâce à ce soutien, mes enfants sont stables et ils sont tous scolarisés.** »

Au-delà de sa propre reconstruction, Maman Elizabeth est devenue une actrice de changement dans sa communauté. Engagée bénévolement dans un espace sûr pour les femmes à Bunia, elle transmet ses compétences à des jeunes, en particulier à des filles déplacées non scolarisées, qu'elle accompagne vers une plus grande autonomie économique. Son parcours illustre de manière concrète la portée transformationnelle du programme : au-delà de la réponse aux besoins immédiats, celui-ci permet de restaurer la dignité, de renforcer la résilience et de créer les conditions d'un relèvement durable porté par les femmes elles-mêmes. À travers ses partenaires, le programme **JAD** a déjà soutenu environ **720 femmes et filles en Ituri** dans le développement d'activités génératrices de revenus, démontrant ainsi sa capacité à transformer des situations de vulnérabilité en dynamiques locales d'espoir et de reconstruction.

Vous trouverez ci-joint quelques photos des interventions menées dans le cadre du projet au cours de la période couverte par ce rapport



Galerie de Photos.pdf